



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 77299

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire sur la diffusion de l'information relative au « tout numérique ». Il le remercie de bien vouloir lui indiquer les dates et les lieux des opérations d'information et d'accompagnement des téléspectateurs sur le passage à la télévision numérique dans le département de Vaucluse.

Texte de la réponse

La date de l'extinction de l'analogique et de la diffusion en tout numérique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été proposée par le CSA au 5 juillet 2011. L'information régionale et locale est prévue à partir de la mise en place d'un délégué régional du GIP France télé numérique, qui sera recruté entre 7 ou 8 mois avant la date de la transition au numérique. Sera alors prévue avec tous les élus du département du Vaucluse une information au plus près des téléspectateurs à la charge financière exclusive du GIP France télé numérique, sans exclure le partenariat sous forme de volontaires et de bénévoles désignés par les collectivités locales. Sans attendre juillet 2011, une grande campagne d'information nationale se déroule en ce moment sur tous les écrans de télé et dans la presse d'information spécialisée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77299

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Espace rural et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Espace rural et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2010, page 4622

Réponse publiée le : 20 juillet 2010, page 8145